



## **Le Mont-Royal : Un lègue à préserver**

**Mémoire déposé par l'association locale d'arrondissement Ville-Marie de  
Projet Montréal**

**16 juin 2006**

## **Introduction**

Plusieurs mémoires, très bien élaborés, ont été déposés au sujet de l'agrandissement du Stade Percival Molson et des conséquences que cela aura sur la qualité de vie des résidents des rues adjacentes ainsi que sur l'environnement visuel et physique général du parc du Mont-Royal. Projet Montréal partage toutes ces inquiétudes. Cependant, dans le présent mémoire, nous insistons sur certains points, qui, croyons nous, méritent d'être soulignés pour appuyer les arguments de ceux qui s'opposent à ce projet.

## **Les coûts du Stade**

Lorsque l'on aborde la question des besoins des Montréalais, la première question qui vient à l'esprit de Projet Montréal est le coût de cette entreprise. Parlons chiffres ! Le président des Alouettes, monsieur Larry Smith, demande aux institutions publiques de donner 23 millions \$ des 27 millions \$ que coûtera cette construction. Donc 23 millions \$ de fonds publics pour un ajout de 5000 nouvelles places afin de répondre aux besoins d'une entreprise sportive privée à but lucratif. Il est paradoxal qu'au même moment, l'équipe de soccer l'Impact planifie la construction d'un nouveau stade d'environ 15 000 places au coût de 15 millions, et ce entièrement financé par des fonds privés. Ainsi, les contribuables payeront cher pour ces nouvelles places qui ne serviront qu'une dizaine de fois par année ! Projet Montréal estime qu'il n'est pas du ressort des instances publiques de financer à hauteur de 85 % un stade qui ne servira qu'à rentabiliser des installations pour le profit d'intérêts privés.

## **Les incertitudes du sport professionnel**

Deuxièmement, l'étude d'un tel projet doit prendre en compte le fait que le sport professionnel en général est un secteur économique très instable. Dans le contexte nord-américain, pour ne prendre que la dernière décennie, ce secteur économique a fait face à de nombreux problèmes, déménagement et/ou fermeture d'équipes ainsi que les équipements et leurs infrastructures ont souvent été laissés à l'abandon. Quiconque est un peu au courant sait que la Ligue canadienne de football a une santé particulièrement fragile. La dernière saison a notamment sonné le glas de l'équipe d'Ottawa (et ce, pour la

deuxième fois en une décennie). Il est évident que la situation du football est fragile à Montréal même. Au cours des trois dernières décennies, trois équipes professionnelles de football ont déjà fermé boutique. Qui plus est, selon les dires de l'actuel président, l'équipe a été déficitaire durant les dernières années.

Si le modèle économique de la Ligue Canadienne de Football et de ses équipes n'est pas à point, ce n'est pas à la municipalité d'assumer les risques financiers d'une entreprise de sport professionnel déficitaire, cela au moment même où il y a un manque à gagner de plus de 30 millions de dollars par années pour le réseau des grands parcs de Montréal dont fait partie le Mont-Royal.<sup>1</sup>

### **La Montagne et le Stade**

Enfin si cette deuxième phase d'agrandissement de 5000 places est approuvé dans les conditions réclamées, quelle garantie avons nous que, dans 5 ou 10 ans, le propriétaire des Alouettes ne demandera pas un nouvel agrandissement de 5 000 ou 10 000 places ? Pourquoi cette phase d'agrandissement et pas une autre ? La nature économique instable du sport professionnel ne permet pas aux dirigeants actuels de l'équipe de donner des garanties à cet égard. Même avec les nouveaux ajouts, à 25 000 places, le stade demeurera l'un des plus petits de la Ligue Canadienne de Football. Ensuite, comme le représentant de la Ligue Canadienne de Football l'a si bien souligné, les équipes de cette ligue sont beaucoup plus dépendantes de la vente de billets que de commandites ou de droits de télédiffusion que les autres sports professionnels.

Permettre cet agrandissement risquerait de mettre les Montréalais devant un fait accompli et d'atteindre un point de non retour au regard des futurs agrandissements du stade sur le flan du Mont-Royal. Songeons que l'agglomération montréalaise est déjà une des celles qui comptent le moins d'espaces verts en Amérique du Nord. Et même si les architectes embauchés par les Alouettes disent qu'il ne sera plus possible de construire un futur agrandissement sur le même site, nous estimons que cela est loin d'être certain.

---

<sup>1</sup> Voir le document produit par la Direction des sports, des parcs et des espaces verts et qui a pour titre «Quelques constats supplémentaires» daté du 3 mai 2006 en page3.

## **Conclusion**

Est-ce que le parc du Mont-Royal a la vocation d'accueillir un stade de sport professionnel d'une telle envergure ? À titre comparatif, est-ce que la ville de New York permettrait la construction d'un stade de football professionnel dans le *Central Park* ? Est-ce nécessaire de rappeler que le Mont-Royal forme un arrondissement historique et naturel d'une valeur inestimable pour les Montréalais et que celui-ci doit être bien protégé ? Est-ce qu'en notre âme et conscience, nous devons risquer d'endommager de manière permanente le Mont-Royal pour l'avantage d'une équipe de sport professionnel dont le futur à moyen terme demeure incertain ? Projet Montréal croit que l'OCPM devrait recommander de ne pas autoriser la réalisation de cette phase d'agrandissement proposée afin de protéger le précieux héritage que représente le site du Mont-Royal. Il en va de la qualité de vie des résidents du quartier adjacent et de tous les Montréalais. Le jeu n'en vaut pas la chandelle !

LE RÉSEAU DES  
**GRANDS  
PARCS**

DE MONTRÉAL  
**VERS UNE VISION DU RÉSEAU DES GRANDS PARCS**  
DOCUMENT D'ORIENTATION

Quelques constats  
Informations complémentaires

Assemblée publique  
Commission sur les grands équipements  
et les activités d'intérêt d'agglomération

Le 3 mai 2006

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie  
et de la diversité ethnoculturelle  
Direction des sports, des parcs et des espaces verts

Montréal 

## Des constats

**Le Réseau des grands parcs ... en milieu urbain.**

**Une diversité de ressources naturelles  
exceptionnelles tant floristiques  
que fauniques**



**Une diversité de milieux  
culturels et historiques**



**Une diversité de paysages,  
de sensations, de lieux d'évasion**



## Des constats

**Le Réseau des grands parcs ... en milieu urbain**

**Une diversité d'activités  
de récréation, de détente,  
d'apprentissage**



**Une diversité de milieux représentatifs  
de Montréal, des attraits touristiques**



**Une destination en soi**



## Des constats

### Un réseau d'intervenants :



- Organismes à but non lucratif
- Arrondissements
- Entreprises privées
- Citoyens, groupes, bénévoles

### actifs à la gestion d'activités et de services



- Animation
- Accueil
- Entretien

## Des constats

### Ce qui distingue notre Réseau des grands parcs :



#### Le travail en partenariat:

- Un apport précieux
- Un effet de levier
- Une implication sociale



#### Des besoins particuliers :

- Reconnaissance de l'apport et des besoins financiers de l'organisme pour fonctionner
- Partage des objectifs poursuivis par les deux parties

## Des constats

**22 GRANDS PARCS**

**2 200 hectares**

### IMMOBILISATIONS

Valeur foncière:

**1,25 milliard \$**

Valeur des aménagements:

à protéger **700 millions \$**

à mettre à niveau **150 millions \$**

Valeur totale:

**2,1 milliards \$**

### BESOINS POUR MAINTIEN DES ACTIFS (\$/an):

---

Protection: **28 millions \$**

Mise à niveau: **15 millions \$**

Montant total:

**43 millions \$**

## Des constats

**Besoins pour maintenir  
les actifs**

**43 millions**

**Budget annuel actuel**

**10 à 12 millions**

**Écart**

**Parcs acquis non aménagés**

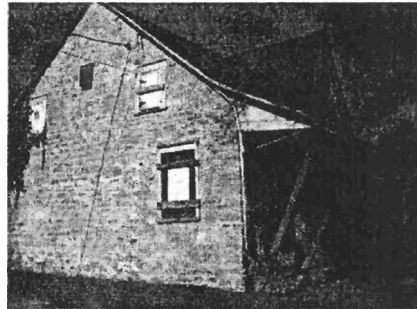
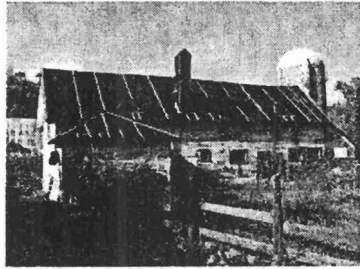
**Dégradation des parcs**



## Des constats

### Parcs acquis non aménagés

Bâtiment agricole à caractère historique et portant la signature des célèbres frères architectes Maxwell, à restaurer



Bâtiment résidentiel à caractère historique condamné depuis son acquisition, à restaurer

## Des constats

### Dégradation des parcs

Berge glissant dans la rivière



Escalier peu sécuritaire

Mur de soutènement instable



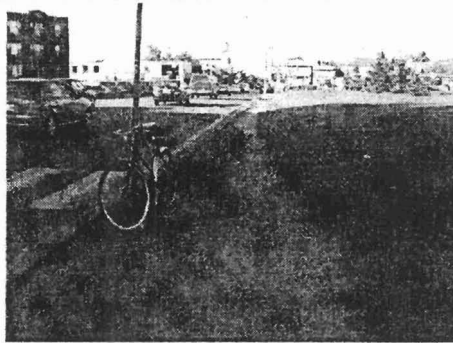
Sentier mal drainé, trop étroit pour les besoins qui ont évolué



## Des constats

### Dégradation des parcs

**Forêt urbaine détruite  
par maladie, à renouveler**

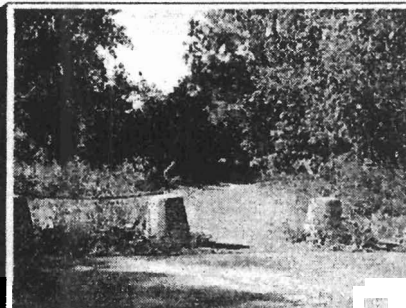


**Sentier en bordure de rue inexistant  
rendant périlleuse la circulation piétonne  
et manque de mobilier urbain**

## Des constats

### Dégradation des parcs

**Milieu naturel dégradé  
à restaurer**



**Entrée secondaire non signalée,  
non aménagée, à harmoniser  
au milieu urbain et au parc**